



Permis eu en 2004 avant la réforme

Par **petitemma06**, le **08/01/2008** à **22:49**

Bonjour,

j'ai eu mon permis en 2004 juste avant la réforme (même si je n'ai plus que 10 points).

Sur mon permis, je n'ai pas écrit que j'avais l'équivalence pour conduire un 125cm³.

Pour moi, j'avais compris que je n'avais pas droit à l'équivalence, même si je suis dans l'ancienne réforme.

D'autres me disent que j'ai droit à l'équivalence, et qu'il faut juste que je demande à ma préfecture de faire une modification.

Pourriez-vous me dire qui a raison??

Cordialement

Audrey